

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE V<sup>te</sup> B. DE JONGHE, LE C<sup>te</sup> TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1907

SOIXANTE ET TROISIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,  
*Rue de la Limite, 21.*

1907

# MÉDAILLE GRAVÉE PAR JACQUES ROËTTIERS

A L'OCCASION D'UN

VOYAGE PROJETÉ EN BELGIQUE

DE L'EMPEREUR JOSEPH II.

(1768)

---

(PLANCHE II.)

Joseph, fils aîné de François I de Lorraine, empereur d'Allemagne, et de Marie-Thérèse, archiduchesse d'Autriche, reine de Bohême et de Hongrie, duchesse de Brabant, comtesse de Flandre, de Hainaut, etc., avait remplacé son père, sous le nom de Joseph II, sur le trône impérial, le 18 août 1765 et, peu après, le 23 septembre, il avait été appelé par sa mère à la corégence des états domaniaux de la maison d'Autriche.

Il fut question alors de faire parcourir au jeune souverain tous les pays qu'il allait avoir à gouverner, et il fut décidé qu'il visiterait, entre autres, les provinces belgiques, qui avaient donné, jadis, tant de preuves de dévouement à son auguste mère.

Sur le désir manifesté par le gouverneur général, Charles de Lorraine, de voir son neveu reçu

avec les plus grands honneurs, le gouvernement des Pays-Bas autrichiens s'empessa de soumettre au duc un programme de festivités et proposa de faire frapper, par le graveur général des monnaies Jacques Roëttiers, une médaille commémorative de la venue du fils de Marie-Thérèse parmi ses sujets belges.

Cette proposition fut agréée et Charles de Lorraine fit transmettre à Roëttiers l'ordre d'exécuter « la gravure d'une médaille au buste de Sa Majesté » l'Empereur avec son revers », dont il serait forgé 14 exemplaires d'or, pour lesquels on ferait venir de Hollande 2,000 ducats et 52 exemplaires d'argent, dont la matière serait fournie par la Monnaie de Bruxelles.

Roëttiers se mit immédiatement à l'œuvre et, après une année et demie de travail assidu, d'après ce qu'il affirme, il procéda au trempage des coins, en septembre 1767. La pièce d'essai soumise par lui à l'approbation des autorités plut assez : « Son » Excellence (1) a fort applaudi, écrit, à la date du 27 décembre, M. de Crumpipen au baron de Cazier, « tant à l'idée qu'à l'exécution du médail- » lon qu'on avoit préparé pour l'arrivée de Sa M<sup>te</sup> » l'Empereur, on a seulement observé que la Joue » du Buste de ce Monarque, pour être trop unie » et sans expression des muscles, paroissoit gon- » flée. »

(1) Le comte de Cobenzl,

Cette observation, comme on peut le voir sur la reproduction que nous donnons de l'œuvre de Roëttiers, était fort juste ; malheureusement l'artiste, épuisé par le long travail qu'il venait d'accomplir, était tombé gravement malade, et il lui fut « ordonné d'aller prendre l'air d'Anvers (!) pendant quelque mois, lorsqu'il se trouvera à même d'y être transporté ».

Les retouches réclamées ne purent donc être exécutées, mais il semble qu'il y fut passé outre, car le 28 mars 1768, M. de Crumpipen donna l'ordre de faire frapper un exemplaire d'or de plus, qu'avec la permission de Son Altesse Royale le duc Charles de Lorraine, M. de la Borde, auquel ce cadeau était fait, devait, le jour même, à midi, venir prendre à la Monnaie.

On sait que la visite de Joseph II fut remise indéfiniment ; elle ne devait, en effet, avoir lieu qu'en 1781, et ce fut Van Berckel qui eut l'honneur d'en fixer le souvenir sur un charmant jeton, qui fut frappé en or, en argent et en bronze.

Ce contretemps inattendu fit que le gouvernement des Pays-Bas se montra peu empressé à solder la facture présentée par Roëttiers et qui s'élevait à la forte somme de 1,200 florins, y compris ses débours, ainsi spécifiés :

- « *Mémoire des débours faites par le graveur général*
- » *Roëttiers pour la grande médaille de Sa Majesté*
- » *l'Empereur, de trois pouces de diamètre, faite par*

» *ordre de Son Excellence le comte de Cobentzel.*

- » Premier, païé au forgeron pour deux  
 » grandes matrices, trois grands poinçons  
 » et quatre grands carrés de médaille, fl. 95-»  
 » Pour avoir fait tourner les moulures à  
 » quatre grands carrés de médaille avec les  
 » deux virolles . . . . . 30-»  
 » Pour vingt-quatre sacs de charbon con-  
 » sumer à tremper et recuir lesd<sup>es</sup> matrices,  
 » poinçons et carrés . . . . . 19-8  
 » Pour les ouvriers qui ont tourné le ba-  
 » lancier, limé les d<sup>es</sup> matrices, poinçons et  
 » carrés et la bierre, un an et demy que j'ai  
 » été occupé à faire la d<sup>e</sup> médaille. . . . 50-»  
 » Total 195 florins 8 sols. »

L'artiste réclamait donc pour sa gravure mille florins, en chiffres ronds.

Devant les observations qui lui furent présentées sur le haut prix exigé par lui, Jacques Roëttiers résolut de soumettre son état à son cousin Charles-Norbert Roëttiers, graveur général des monnaies de France, qui lui répondit la lettre suivante :

» Paris, 28 février 1769

« MON CHER COUSIN,

- » J'ai tardé à vous répondre pour avoir le temps  
 » de faire voir votre médaille à la famille, la plus  
 » part étoient à la campagne, je l'ai montrée à

» mon père (1), au cousin de Choisi (2), aux fils  
 » du cousin Georges (3), et tous aussi bien que  
 » moi vous en font mil compliments. L'on donne  
 » chez le Roi pour une médaille de cette gran-  
 » deur mil écus pour la teste et mil écus pour le  
 » revers, ce qui fait six mil livres pour le tout,  
 » et la votre les vaut bien ; à l'égard des carrés  
 » cassés, en France, l'on entre pas la dedans, et  
 » je n'ai reçu qu'une fois une gratification de six  
 » cents livres pour un carré cassé de la médaille  
 » de Saint-Sulpice, où il y avait un travail im-  
 » mense (4). . . . . »

Fort de cette approbation, Jacques Roëttiers adressa au Conseil des finances, le 21 mars 1769, une nouvelle requête, s'en rapportant à « son équité » pour obtenir, enfin, le payement de ce qui lui était dû depuis si longtemps. Le Conseil soumit cette requête, comme il l'avait fait pour la première, le 13 mai 1768, au comte de Fraula, commissaire des Monnaies, qui, après de longs pourparlers avec Roëttiers, transmit son avis ainsi motivé :

(1) Joseph-Charles Roëttiers, graveur général des monnaies de France de 1727 à 1753.

(2) L'un des fils de Norbert Roëttiers, seigneur de Choisy-le-Roi, sans doute Jacques, qui avait été graveur général des monnaies d'Angleterre.

(3) Peut-être André-Georges Roëttiers, avocat aux conseils du Roi.

(4) Nous avons publié cette lettre in extenso dans la *Revue suisse de numismatique*, t. VI, année 1896, p. 313

« Vos Seigneuries m'ont remis la représentation  
 » ci-jointe de Jacques Roëttiers, graveur général  
 » des monnaies, afin d'en examiner le contenu et  
 » d'y rendre mon avis.

» Par cette représentation faite à Son Excel-  
 » lence, Roëttiers expose qu'en 1765, il a plu à  
 » Son Excellence d'ordonner au remontrant la  
 » gravure d'une médaille au Buste de Sa Majesté  
 » l'Empereur avec son revers, qu'il auroit fini  
 » selon qu'il espère au contentement de Son Ex-  
 » cellence, et comme il désiroit de consuire le  
 » paiement dudit ouvrage, de même que des dé-  
 » boursés assés fortes faites à ce sujet tant au  
 » forgeron, qu'aux ouvriers, et charbons. C'est la  
 » cause de son recours à Son Excellence.

» La suppliant d'être servie d'ordonner à qui il  
 » appartient de payer au suppliant la somme de  
 » fl. 1,200, tant pour son salaire de la gravure de la  
 » d<sup>e</sup> médaille, que pour les débourses faites à ce  
 » sujet.

» Je suis, après beaucoup d'instances, parvenu  
 » au mémoire ci joint des débourses faites par  
 » ledit Roëttiers, pour la grande médaille susdite  
 » de Sa Majesté l'Empereur de trois pouces de  
 » diamètre montant à fl. 195-8, cette médaille  
 » ayant été frappée en l'année 1668.

» Ces fraix déduits des susdits fl. 1,200 resteroit  
 » f. 1004-12 pour salaire de la Gravure de la dite  
 » medaille, revenant environ à fl. 2-5 par jour sur  
 » le pied d'une année et demi que Roëttiers auroit

» été occupé pour la faire selon qu'il observe par  
 » le dernier article du susdit mémoire.

» La somme de 1200 fl. que demande Roëttiers  
 » est fort modique considéré les 1,000 écus qu'on  
 » donne en France pour le buste d'une médaille  
 » de cette grandeur, et autant pour le revers mon-  
 » tans à 6,000 livres suivant qu'il conste par copie  
 » de la lettre ci-jointe écrite de Paris audit Roëttiers le 28 septembre dernier.

» Cependant pris égard à la moitié du droit de  
 » marc comme faisant les fonctions de graveur  
 » particulier avec Harrewyn, profité par Roëttiers  
 » sur les espèces fabriquées pendant ledit tems  
 » qu'il auroit employé pour faire la médaille men-  
 » tionnée ci-dessus, il m'a déclaré de borner sa  
 » demande à la somme de fl. 1,000, pour laquelle  
 » j'estime qu'il pourroit être depeché ordonnance  
 » en faveur du suppliant Jacques Roëttiers, gra-  
 » veur général des monnaies de Sa Majesté. »

Le conseil des finances fit suivre cette proposition ; car en tête de la lettre du comte de Fraula on lit :

« Le 12 décembre 1769 ... au conseil des finances  
 » pour ord<sup>re</sup> de fl. 1,000 ... au proffist du graveur  
 » général Roëttiers pour la médaille du Buste de  
 » l'Empereur et pour son revers fait à l'occasion  
 » du voyage de Sa d<sup>e</sup> Mg<sup>té</sup> projeté pour les Pays-  
 » Bas (1). »

(1) Archives générales du royaume. Papiers de la Jointe des monnaies, liasse n<sup>o</sup> 23



Voici la description de cette pièce fort rare, d'après un exemplaire, de bronze, de notre collection :

Buste de l'Empereur, à droite, une couronne de laurier sur la tête, la poitrine couverte d'une cuirasse. A son cou brille le collier de l'ordre de la Toison d'or. Légende : JOSEPHUS II D : G : R : IMP : S : AUG : G : HIER : R : CORREG : sur la coupure du bras la signature : ROETTIERS F<sup>t</sup>.

*Rev.* Fièremment campé sur un fort destrier, l'Empereur, en costume romain, le bâton de commandement à la main, s'avance, à gauche, au pas de son cheval, vers une femme agenouillée, personnifiant la Belgique, qui tend vers lui, d'une main, une couronne murale, hommage des villes du pays, et, de l'autre, une gerbe de blé, hommage des habitants des campagnes. Près de la femme, et en partie caché par elle, un lion montre son muffle puissant. Lég. : ADVENTUS AUGUSTI.

L'exergue est resté vierge de toute inscription.

Cette pièce, qui n'a pas moins de 78 mill. de diamètre, dimension énorme pour l'époque et qui explique le bris de coins dont se plaignait Jacques Roëttiers à son cousin, est, sans conteste, l'une des meilleures, si pas la meilleure, qu'ait produites cet artiste.

Il n'y a donc pas lieu d'être surpris si son fils François, alors qu'il offrait en 1772 au gouvernement d'acheter pour 1,200 florins les coins et poin-

çons ouvrés par son père, qui venait de mourir, crut devoir signaler tout spécialement, au point de vue artistique, un coin de revers (avec son poinçon) d'une grande médaille représentant S. M. l'Empereur à cheval, faite par ordre de feu le ministre comte de Cobenzl pour être distribuée à l'occasion probable de la venue de Sa Majesté dans les Pays-Bas, médaille pour laquelle, ajoutait-il, s'il faut en croire certain numismate, le graveur général ne reçut aucun salaire (1). Cette assertion, comme on le voit, est contredite par les documents qui précèdent.

Quoi qu'il en soit, les coins et poinçons de Roëttiers ayant été acquis pour le Musée de la Monnaie de Bruxelles, nous avons retrouvé dans le Catalogue de M. Piot, sous les nos 983-985, erronément classés à l'année 1781, date du voyage effectué par Joseph II en Belgique, les coins du droit et du revers du chef-d'œuvre de Jacques Roëttiers.

Ajoutons, pour être complet, que le compte du maître de la Monnaie de Bruxelles, Van der Motten, porte :

« Item il a été employé pendant le même mois  
 » de juin 1768, conformément au registre de reli-  
 » vance, pour la fabrication de 15 médailles d'or  
 » au portrait de Sa Majesté l'Empereur, la quan-  
 » tité de 13<sup>m</sup> 5<sup>onc</sup> 17<sup>est</sup>, au titre de XXIII karats  
 » 6 1/2 grains, faisant 13<sup>m</sup> 11<sup>est</sup> 3<sup>gr</sup> de fin.

(1) *Revue belge de numismatique*, 1891, p. 361.

» Item il a encore été employé pendant le même  
» mois pour la fabrication de 52 médailles d'ar-  
» gent au portrait de Sa Majesté l'Empereur, la  
» quantité de 84<sup>m</sup> 2<sup>onc</sup> 9<sup>est</sup> (1). »

Ce qui confirme pleinement ce que nous venons de dire au sujet de la médaille commémorative de la venue, projetée, de l'empereur Joseph II aux Pays-Bas autrichiens.

ALPH. DE WITTE.

(1) A. DE WITTE, *Le jeton dans les comptes des maîtres des monnaies du duché de Brabant aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, pp. 112-113.

